

Département de Moselle

Commune de
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE

PLAN LOCAL
D'URBANISME

4. RÈGLEMENT

4.2. RÈGLEMENT GRAPHIQUE

4.2.1. Territoire communal

Echelle 1/3000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 16 août 2026 approuvant le projet de révision générale du PLU de la commune de Servigny-les-Sainte-Barbe

Cachet de la Mairie et signature du Maire :



Approuvé le :	Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

« Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2022 »

- A

Découpage en zone avec indication du type de zone
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Élément remarquable du paysage identifié au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme
- *

Élément remarquable du paysage identifié au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme
- Élément de continuité écologique identifié au titre du R.151-43 4° et du R.151-43 8° du code l'urbanisme
- Emplacement réservé
- Espace Bosé Classé (EBC) identifié au titre du L.113-1 du code de l'urbanisme

N°	Objet	Bénéficiaire	Surface (m²)
9	Emplacement réservé à la plantation d'une haie	Commune	10121,48

